

Réf: Dossier 322643

## Avis de constitution

### SOCIETE « LES FERMES AGRICOLES YVONNE & THERESE » en abrégé « FAYT »

Siège Aboisso, Aboisso, TP, Lot 400, Ilot 45

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/04/2024, et enregistrés au CEPICI le 17/04/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LES FERMES AGRICOLES YVONNE & THERESE » en abrégé « FAYT »

Objet : • Production De Fruits, De Légumes, De Céréales Et Herbes Aromatiques

• Elevage De Volailles, Bovins, Ovins Et Autres Animaux

• Aquaculture (Elevage De Poissons D'eau Douce Et Fruits De Mer)

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Aboisso, Aboisso, TP, Lot 400, Ilot 45

Dirigeant(s) M ADJOBI JEAN MARIE (GÉRANT)

RCCM: n°CI-ABS-2024-B-50 du 10/07/2024 au Tribunal du  
Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2024 du 10/07/2024

